



Déclaration liminaire de Sud éducation

Comité Social d'Administration académique de l'académie de Créteil du 23 septembre 2025

Monsieur le Recteur, mesdames et messieurs les membres du CSA académique,

En cette rentrée 2025, rien n'a changé, tout a empiré ! C'était déjà notre analyse lors du CSA de rentrée en 2024, nous utilisons les mêmes mots... Où s'arrêtera le mépris de nos professions, des élèves scolarisé.e.s dans l'enseignement public, des élèves les plus fragiles, des élèves handicapés.es ?

Cette année, c'est une ministre démissionnaire qui est en charge des affaires courantes de l'Éducation nationale au moment de la réunion de ce CSA académique. Beaucoup de ministres se sont succédé à la tête de notre Ministère au cours des dernières années . Il existe pourtant bien une continuité dans la politique gouvernementale : des budgets toujours plus contraints. Le projet de budget de l'éducation nationale pour 2026 suscite donc sans surprise une levée de boucliers dans nos professions. Tout comme l'an passé. Les années se suivent, et se ressemblent. Nous ne doutons pas que vous nous direz dans quelques instants Monsieur le Recteur, ce que vous avez déclaré au journal Le Parisien à la veille de la rentrée : «les moyens seront au rendez-vous pour assurer une couverture optimale des besoins dans la limite des moyens disponibles», « 99,9 % des besoins de l'académie sont couverts».

Il ne vous aura pas échappé qu'après la mobilisation réussie du 10 septembre, la journée de grève intersyndicale et interprofessionnelle du 18 septembre a été très suivie avec plus d'un million de personnes dans la rue, d'après nos organisations syndicales. Dans notre secteur, un personnel sur deux était en grève dans le second degré et un sur trois l'était dans les écoles.

Le silence du Premier Ministre Sébastien Lecornu le jour de cette mobilisation a illustré la fébrilité d'un exécutif affaibli et minoritaire qui doit revoir sa copie et abandonner sa politique d'austérité. Car l'austérité budgétaire a un réel impact sur les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves. Ce sont des fermetures de classes annoncées une semaine après la rentrée, du jamais vu dans l'académie de Créteil !

De nombreuses classes sont surchargées (celles qui d'après vos statistiques sont « dans la disparité »), nombre d'enseignant·es, de personnels AESH, AED et médico-sociaux manquent à l'appel depuis la rentrée, les coupes budgétaires des collectivités territoriales mettent à mal le travail des équipes dans de nombreuses écoles et de nombreux établissements, les moyens sont réduits pour offrir aux élèves un accès à la culture. La forte mobilisation de notre secteur illustre une détermination à exiger un service public d'Éducation de qualité par un recrutement massif de personnels, une titularisation des contractuel·les et une augmentation réelle des salaires.

L'intersyndicale interprofessionnelle a donné un ultimatum au premier ministre : si le pouvoir ne lâche rien, nous construirons une mobilisation qui bloque le pays par la grève dans tous les secteurs.

La grève doit être majoritaire dans nos écoles, nos établissements, nos universités. Que les cours ne se tiennent pas, que les services soient fermés.

Car nous relevons de réelles difficultés sur le terrain de l'académie de Créteil. Nous ne citerons que les principales.

Tout d'abord des classes surchargées en raison d'un manque de professeur.e.s, des classes sans enseignant.es, des arrêts non remplacés.. Dans notre académie, l'une des académies qui peine le plus à recruter ces dernières années, quelque 371 postes restaient vacants à l'issue des concours de professeur.es des écoles, soit plus de deux postes sur dix, d'après BFMTV. Vous avez assuré à BFMTV Monsieur le Recteur que "des professeur.es contractuel.les confirmé.es pour compléter nos besoins" seront recruté.es "et des néo-contractuel.les seront formé.es", sans détailler leur nombre ni la durée de la formation. Qu'en est-il exactement ? Au collège Molière de Chennevières dans lequel je travaille il manque un.e professeur.e documentaliste et le complément de service de 50 % d'une Professeure de Lycée Professionnel en Hygiène Alimentation Service à la Segpa. A Ivry sur Seine des collègues ont été en grève dès le 4 septembre pour demander des remplacements systématiques au 1^{er} jour d'absence, de véritables dédoublements en maternelle et en élémentaire... Faut il que dans l'académie de Créteil les personnels payent de leur poche en faisant grève pour assurer des conditions d'enseignement dignes aux élèves les plus fragiles ?

Nous constatons ensuite un manque de personnel accompagnant nos élèves en situation de handicap, sur ce point il n'y aura pas de listes d'établissement où le manque d'AESH est recensé, car il ne serait possible que de lister ceux où toutes les heures notifiées sont pourvues. Des AESH TZR reçoivent des propositions d'affectation qui ne sont pas raisonnables, très éloignées souvent de leur établissement de rattachement. Des AESH doivent s'occuper de 5 élèves à la fois, sans suivi pédagogique...

A l'école maternelle Jean Moulin de Champigny les collègues étaient en grève, soutenu-es par les parents et la municipalité, dès le jour de la rentrée, pour réclamer plus d'AESH. Après la perte de 5 jours de salaire elles ont obtenu une satisfaction partielle de leurs revendications. Faut il que les personnels de l'académie de Créteil payent de leur poche en faisant grève pour s'assurer de conditions de service qui les préservent de risques psycho sociaux ?

Enfin un manque de personnel médico-social indispensable au bien-être de nos élèves est constaté partout. Le redéploiement dans la Seine Saint Denis de ces personnels à compter de cette rentrée fragilise nombre d'écoles et d'établissements dont les besoins réels ne sont plus couverts. Les parents reviennent chercher leurs enfants dans des bureaux de la vie scolaire, sur des chaises, faute d'infirmière présente et d'infirmeries ouvertes permettant de s'allonger. Le manque de moyens entraîne une grande difficulté à repérer les signes de mal-être, de pathologies, et de troubles qui pourraient pourtant être pris en charge à temps alors qu'on est déjà dans un département que les rapports parlementaires ont évalué comme le plus grand désert médical de France hexagonale. Des élèves en situation de handicap ou avec des besoins particuliers ne sont pas suivis suffisamment avec des Projets d'Accueil Individualisés non réalisés, une absence de Plan d'Action Personnalisé...

SUD éducation demande donc :

- L'annulation des fermetures de classes prévues à la rentrée 2025 et l'ouverture de toutes les classes et postes demandés par les écoles.
- Les moyens de l'éducation prioritaire à toutes les écoles dites « orphelines » et aux établissements qui les revendiquent, le dédoublement ou l'allègement des effectifs de toutes les GS en Éducation Prioritaire.

- Le réemploi des 500 collègues contractuel.les du second degré non renouvelé.e.s et des contractuel.les du premier degré dont la fin de contrat est contestable.
- Le recrutement en masse d'enseignant.e.s afin de pourvoir à l'ensemble des besoins pour pourvoir tous les postes, faire face aux résultats catastrophiques des concours de recrutement d'enseignant.e.s dans l'académie de Créteil et pourvoir tous les remplacements dès le 1er jour d'absence.
- Le respect des missions des brigades REP+ et Formation continue, pour le droit à la formation continue, contre la désorganisation de leur gestion et de leurs services depuis la rentrée. Refus de la fusion de fait des brigades de remplacement
- Le recrutement d'AED à hauteur des besoins et d'AESH pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH soient respectées ainsi que la création d'un statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B pour ces personnels.
- La création massive de postes d'enseignant.e.s spécialisé.e.s et départs en formation pour les RASED à hauteur des besoins partout, ULIS, UE, IME... de psychologues scolaires, d'infirmier.e.s, de médecins, d'assistantes sociales.
- Le respect des orientations dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés par la CDAPH.
- Monsieur le Recteur nous vous l'avions dit à votre arrivée et nous vous le redisons aujourd'hui : Sud éducation mettra tout en œuvre pour qu'aucun.e collègue ne souffre au travail à cause de conditions dégradées. Vous êtes comptable de notre santé et de notre sécurité à toutes et à tous, quelques soient les moyens dont vous disposez. Sud éducation se battra également pour que toutes et tous les élèves aient accès à un service d'éducation de qualité. Les disparités ne sont pas tolérables, surtout lorsque ces disparités touchent les publics les plus fragiles. Nous manquons de mots pour qualifier ce type de politique.